



# Les Maraîchers de la Coudraie

Jardin de Cocagne

271, route de Guengat - 29000 QUIMPER

Tél. : 02.98.95.09.67 – mail : animlacoudraie@gmail.com



## Renouvellement d'abonnement 2020/2021 - N° ..... /2020

Votre abonnement 2019/2020 prend fin **SEMAINE N°** ...

(Merci de nous transmettre dans les meilleurs délais votre intention pour l'année à venir)

### Je souhaite renouveler mon abonnement pour un an.

Le renouvellement se fera sans interruption à la date anniversaire de votre adhésion, cependant cette fiche nous est indispensable chaque année. Merci de nous la retourner dûment complétée, accompagnée du chèque d'adhésion.

**NOM :**

**Prénom :**

Si changements intervenus :

Adresse .....

Code postal \_ \_ \_ \_ Ville.....

Tél..... E-mail.....

### 1 - J'adhère à l'association

Je verse ma cotisation annuelle 2020 de **15 € aux Maraîchers de la Coudraie** (dont 4,50 € pour les Maraîchers de la Coudraie et 10,5 € pour le Réseau Cocagne), par  Chèque  Prélèvement

### 2- Je confirme mon type d'abonnement (cocher la case correspondant au format du panier choisi)

**Abonnement hebdomadaire** (49 paniers sur 52 semaines)

Je m'abonne au panier à **10,00 €** au tarif mensuel de **40.90 €**  Je m'abonne au panier à **16,00 €** au tarif mensuel de **65.40 €**  
Soit un montant annuel de **490.00 €** Soit un montant annuel de **784.00 €**

**Abonnement bi mensuel** (24 paniers sur 52 semaines)

Je m'abonne au panier à **10,00 €** au tarif mensuel de **20.00 €**  Je m'abonne au panier à **16,00 €** au tarif mensuel de **32.00 €**  
Soit un montant annuel de **240.00 €** Soit un montant annuel de **384.00 €**

L'abonnement est renouvelé tacitement. Un préavis d'un mois est demandé en cas de rupture d'abonnement anticipée.

### 3 – Je confirme mon lieu et jour de dépôt

Lieu de dépôt : ..... Jour de dépôt :  Mardi ou  Vendredi

### 4 – Je date et je signe

Fait à ..... le ...../2020

Signature de l'adhérent(e) précédée de la mention « lu et approuvé »

**Je ne souhaite pas renouveler mon abonnement pour un an.** Pourriez-vous nous préciser pourquoi ?

.....

Mise à jour 10/2020

**NOTRE ENGAGEMENT**

**Livraison des paniers :** Chaque Mardi et Vendredi, les paniers sont livrés dans les dépôts et aux horaires fixés par l'association. Chaque adhérent s'engage à retirer son panier pendant ces périodes d'ouverture.

DEPOTS	JOURS	HORAIRES
A la ferme – La Coudraie	Mardi et vendredi	A partir de 11 h + coffre extérieur.
MPT Ergué Armel	Mardi et vendredi	A partir de 16 h + coffre extérieur.
Z.A. de Prat ar Rouz – Av. Jacques Le Viol (Terre Noire)/OES	Mardi	De 12h à 19h.
Centre Technique Ville Quimper – Rue Jules Verne	Mardi	A partir de 12h à 19h.
La Retraite – Rue Verdelet	Mardi	A partir de 16h + coffre extérieur.
Brin d'Avoine – Créac'h Gwen	Vendredi	A partir de 16 h + coffre extérieur.
Plonéis - ULAMIR	Vendredi	A partir de 16 h + coffre extérieur.

Pour profiter au mieux de la fraîcheur de vos légumes, il est conseillé de récupérer le panier dans les 12h qui suivent la livraison.

**Deux formules :**

- **10 € pour un panier de 2/3 personnes**
- **16 € pour un panier de 4/5 personnes**

Les paniers sont composés de légumes de saison (4 types de légumes au minimum pour le petit panier et 6 minimum pour le grand), produits sur la ferme, sauf exception.

Les prix des légumes sont indexés sur ceux du marché et sont indiqués sur la « feuille de chou » hebdomadaire fournie avec le panier. L'association s'engage à maintenir une valeur du produit conforme au montant payé par les adhérents.

Le prix du panier peut être modifié sur décision du Conseil d'Administration.

**Fermeture et report des paniers :**

L'association prévoit deux périodes de fermeture au cours de l'année civile :

- entre Noël et 1er de l'An
- 1 à 3 semaines au début du printemps (Mars/Avril)

**Communication :**

La « feuille de chou » hebdomadaire distribuée avec les paniers contient diverses informations : prix des légumes du panier, recettes pour cuisiner un ou plusieurs légumes de la semaine et une fois par mois : la vie de l'association (assemblée générales ou autres manifestations, annonces), l'activité de maraichage, les pratiques culturelles, conseils pour votre potager, activités des salariés..

**VOTRE ENGAGEMENT****Les adhérents-consommateurs :**

- L'adhérent s'engage pour l'achat d'un panier de légumes par semaine ou une semaine sur deux.
- L'adhérent peut demander un maximum de 3 périodes de suspension de panier par an, avec un délai de prévenance de 7 jours.
- Versement d'une cotisation annuelle de 15 €, accompagné du bulletin d'adhésion (y compris en cas de renouvellement).
- Le contenant vide est à rapporter sur le lieu de dépôt la semaine suivante.

**La cotisation annuelle :**

- Le montant de la cotisation est fixé annuellement lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association. La durée de la cotisation s'entend pour une année (12 mois de date à date).
- Elle est renouvelable à date anniversaire de l'adhésion.
- Les adhérents-consommateurs sont invités à participer à l'Assemblée Générale de l'association.

**Paiement des paniers :**

Les paniers sont payables par avance soit :

- Par prélèvement mensuel (SEPA) ;
- Au comptant par chèque ou en espèces au démarrage de l'abonnement.

**Le montant annuel est calibré sur 49 semaines, aussi en fin d'adhésion, chaque adhérent reçoit un compte récapitulatif des paniers livrés/payés, pour ajustement le cas échéant. Sauf avis contraire, l'abonnement est renouvelé tacitement. Afin d'éviter une interruption de livraison, le montant de cotisation annuelle sera prélevé lors du renouvellement d'abonnement.**

**Paniers solidaires :**

En cas de panier oublié pour une raison non imputable à l'association, nous nous autorisons à distribuer les légumes aux salariés en parcours d'insertion.